



INVESTMENT DEALERS
ASSOCIATION OF CANADA

bulletin



ASSOCIATION CANADIENNE DES
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

Personne-ressource :
Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association
(416) 865-3046

Prière de transmettre aux intéressés dans votre société

BULLETIN N^o 3366
Le 20 décembre 2004

Bulletins et avis

Distribution des bulletins et avis

À partir du 31 janvier 2005, seuls le chef de la direction ou le président, le chef des finances et l'associé responsable d'un groupe de vérificateurs continueront de recevoir les bulletins et avis par voie de notre système de distribution par courriel.

Chaque société membre a deux personnes désignées, soit le chef de la direction ou le président et le chef des finances, qui reçoivent les bulletins et avis de l'ACCOVAM et qui doivent veiller à ce que ces documents soient transmis au personnel pertinent de leur société.

Toutes les autres personnes peuvent recevoir les bulletins et avis en s'abonnant à notre service de e-Publications. Ce service en ligne d'abonnement gratuit permet à une personne de s'inscrire pour recevoir des alertes courriel lorsque de nouveaux documents ou publications qui l'intéressent sont affichés sur le site Web de l'ACCOVAM. Pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site www.ida.ca ou www.accovam.ca et cliquez sur le bouton e-Publications. Si vous êtes chef de la direction ou président, chef des finances ou associé responsable d'un groupe de vérificateurs, vous n'avez pas à vous abonner aux e-Publications. Si vous le faites, vous recevrez les bulletins et avis en double.

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières a également le plaisir d'annoncer que les sociétés membres recevront en janvier un CD-ROM de recherche facile à utiliser contenant des outils pratiques comme le Manuel de réglementation, les bulletins et avis ainsi que les annexes complémentaires.

Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association